

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001291-240

DATE : Le 5 août 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DOMINIQUE POULIN, J.C.S.

SÉBASTIEN PONTON

Demandeur

c.

CINEPLEX INC.

et

CINEPLEX ENTERTAINMENT LIMITED PARTNERSHIP

Défenderesses

JUGEMENT
(SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'INSTANCE)

[1] **VU** les allégations de la demande de suspension temporaire de l'instance;

[2] **VU** la demande d'autorisation pendante devant la Cour suprême du Canada de la décision de la Cour d'appel fédérale dans *Cineplex Inc. c. Le commissaire de la Concurrence*¹;

¹ *Cineplex Inc. c. Le Commissaire de la Concurrence*, 2026 CAF 10.

[3] **VU** que les parties reconnaissent que l'issue de cette autre affaire pourrait avoir un impact sur la présente action collective;

[4] **VU** l'absence de contestation;

[5] **VU** que cette demande est conforme aux intérêts des membres du groupe;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ACCUEILLE** la présente *Demande de suspension temporaire de l'instance*;

[7] **SUSPEND** l'instance dans le dossier portant le numéro 500-06-001291-240 jusqu'à l'expiration d'un délai de 45 jours suivant le jugement final de la Cour suprême du *Canada dans le dossier Cineplex Inc. c. Commissaire de la concurrence*, no. 42267;

[8] **LE TOUT** sans frais de justice.

DOMINIQUE POULIN, J.C.S.

Me Saro Turner
Me Andrea Roulet
Me François Pariseau
SLATER VECCHIO LLP
Avocats du demandeur

Me Cristina Cosneanu
Me Christopher Richter
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
Avocats des défenderesses

Sur le vu du dossier